Immersion au Monténégro

Jours:	10
Prix:	595 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★☆☆
Difficulté:	★★☆☆☆

Paysages Randonnée Montagnes

Pendant ce circuit de 10 jours avec hébergement en **maisons d'hôtes** et **chez l'habitant**, nous allons découvrir un pays à la fois proche et lointain, sous toutes ses facettes : des superbes parcs nationaux d'une nature intacte aux villes fortifiées au bord de la mer, en passant par les monastères orthodoxes et des lieux chargés d'histoire. Du plus **grand canyon d'Europe** à la **Baie de Kotor** sur l'Adriatique, nous serons plongés dans un **Monténégro authentique** et être accueillis par ses habitants afin de vivre pleinement les échanges.

Jour 1. Arrivée

Aéroport de Podgorica
87km - 1h 40m
Kotor

- Arrivé à l'aéroport de Podgorica ou Tivat. Prise de la location de voiture à l'aéroport et direction vers Kotor. Installation dans une maison d'hôtes.

Hébergement	Maison d'Hôtes

Jour 2. Kotor et Perast

Kotor
12km - 15m
Perast
12km - 15m
Kotor

- Visite de la **vielle ville de Kotor**, inscrite sur la liste du patrimoine de la nature et de la culture de l'UNESCO. La ville a subi de multiples influences, disputée et tiraillée entre les peuples. Son architecture apporte un profond témoignage de son histoire, telle la cathédrale Saint Tryphon, les petites rues pittoresques, ces remparts de 4,5 km de longueur… Kotor était un des ports et des centres commerciaux les plus importants de l'Adriatique. Elle est aujourd'hui l'une des unités urbaines médiévales les plus belles et les mieux conservées. La cité a été fondée à l'époque romaine et connue sous son nom actuel depuis le septième siècle.
- Non loin de Kotor, vous allez découvrir **Perast**, une ville baroque dont les plus beaux bâtiments construits au 17ème et 18ème siècle témoignent de son passé glorieux. À cette époque, la ville possédait plus de 100 bateaux commerciaux sur les mers et les capitaines célèbres se faisaient construire de magnifiques villas qui captivent encore par leur beauté. Perast était autrefois un **centre d'entraînement naval** où les aristocrates russes venaient apprendre des compétences maritimes. Face à Perast se trouvent deux petits ilots construits par les habitants de la ville. Vous pourriez embarquer sur un bateau pour visiter l'**ile Notre Dame du Rocher** et son église-musée.

Petit déjeuner	Maison d'hôtes
Hébergement	Maison d'hôtes

Jour 3. Njeguši, le mausolée de Lovćen et Cetinje

Kotor
24km - 45m
Njeguši
13km - 30m
Lovćen
24km - 50m
Cetinje
32km - 35m
Budva
23km - 30m
Kotor

- Départ de Kotor vers le village natal de la dernière dynastie Monténégrine Petrovic à **Njegusi** par l'ancienne route serpentine qui porte bien son nom avec une trentaine de virages. Cette route est certes étroite et avec des virages en épingle qui se suivent mais elle est un incontournable du pays avec la vue sur la superbe Baie et la ville de Kotor qui s'offrent à vous.
- A Njegusi n'hésitez pas à vous arrêter dans l'une des auberges pour déjeuner afin de déguster les produits traditionnels du Monténégro : du jambon fumé, le fromage de Njegusi, du miel…
- Continuation vers le **mausolée de Njegos** dans le **parc national de Lovcen**. Le mausolée et niché sur un des plus hauts sommets du mont Lovcen et il nous offre une vue spectaculaire sur 80% du territoire du Monténégro. Mais pour y accéder, préparez-vous aux 461 marches.
- Départ pour **Cetinje**, ancienne capitale royale du Monténégro, aujourd'hui surnommée la **ville-musée** grâce aux nombreux musées et galeries d'art qui y ont pris place. La petite ville de Cetinje a une architecture typique, des petites maisons ordinaires à un ou deux étages, et une végétation spectaculaire… Autrefois cette ville comptait 12 ambassades. Ici, le premier livre des Balkans a été imprimé, le premier hôpital et le premier hôtel du Monténégro ont été construits. A Cetinje a été construit le premier palais gouvernemental du Monténégro et on y trouve aujourd'hui la résidence du président de la république. Nous vous conseillons la visite du Musée du Roi Nikola.
- Continuation vers **Budva**. L'architecture de la vieille ville de Budva doit beaucoup aux influences vénitiennes.
- Profitez de faire la visite de cette magnifique vielle ville derrière ses murailles qui vous séduira avec ses petites ruelles. Elle a été mentionnée pour la première fois au 4ème siècle avant J. Ch, construite sur une péninsule. Des maisons et des églises en pierre, des rues étroites et de petits jardins entourés de murs de tous côtés font de Budva une ville balnéaire médiévale typique.
- Non loin de Budva se trouve **Sveti Stefan**… Il s'agit d'un ancien village de pêcheurs fortifié, construit au XVe siècle sur un îlot rocheux. Sveti Stefan était à l'origine un refuge pour les locaux fuyant les incursions des Turcs. Le bourg fortifié fut élevé avec la riche tribu que les Pastrovic amassèrent en attaquant les galères turques au lieu-dit Jaz. L'îlot est relié à la côte par une langue de sable. Une ambiance architecturale impressionnante et originale contribue à la beauté et à l'aspect particulier de la cité. La presque-ile de Sveti Stefan a été transformé en ville hôtel de luxe dans les années 1960. L'entrée du site est néanmoins possible, mais payante.

Petit déjeuner	Maison d'hôtes
Déjeuner	Déjeuner libre
Hébergement	Maison d'hôtes

Jour 4. De Kotor à Kolasin

Kotor
133km - 2h 30m
Monastère de Moraca
25km - 30m
Kolasin

- Check out de l'hôtel et départ de Kotor vers le nord du Monténégro à travers la capitale Podgorica en traversant le **canyon de Morača**.

  Arrêt pour la visite du **Monastère de Morača** construit en 1252. Le monastère de Morača est l'un des monuments spirituels, historiques et culturels des plus importants du pays. Parmi de nombreuses fresques, vous y verrez, juste au-dessus de la porte la plus connue, représentante le jugement dernier.
- Nuitée à Kolasin chez l'habitant, dans des maisonnettes en bois.

  Le site se trouve à 3 km du centre-ville de Kolasin. A proximité se trouve un joli petit ruisseau et juste au-dessus la fameuse voix ferroviaire.

Petit déjeuner	Maison d'hôtes
Hébergement	Chez l'habitant

Jour 5. Biogradaska Gora

Kolasin
22km - 30m
Biogradska Gora
22km - 30m
Kolasin

- Continuation pour retrouver le **parc national BIOGRADSKA GORA**, une des trois dernières forêts primaires en Europe. Profitez d'une nature intacte, entourée par des arbres centenaires. Le **lac Biograd** se trouve dans une trace profonde d'anciens glaciers, à une altitude de 1094 mètres, et son eau cristalline est alimentée par la rivière Biogradska et le ruisseau Bendovac. Promenez-vous autour du lac, sur environ trois kilomètres. Vous pouvez également partir en ballade jusqu'au sommet Bendovac pour admirer la vue sur le lac. Le lac mesure 1100 mètres de long et 410 mètres de large, avec une profondeur moyenne de 4,5 mètres. Profitez de l'air pur de la montagne et des scènes étonnantes de réflexion des montagnes environnantes dans la couleur émeraude du lac.

  Possibilité d'organiser la randonnée

Petit déjeuner	Chez l'habitant
Hébergement	Chez l'habitant

Jour 6. De Kolasin à Zabljak

Kolasin
70km - 1h 15m
Le pont Djurdjevica Tara
26km - 35m
Žabljak

- Départ du village après le petit déjeuner, direction **Zabljak**. Suivez le canyon de la rivière Tara, considérée comme étant la plus propre d'Europe et son canyon le plus profond d'Europe (1300 m, deuxième dans le monde après Colorado), protégé par Unesco.
- Arrêt sur le pont **Djurdjevica Tara** pour admirer la vue. Pour les plus courageux possibilité de faire de la tyrolienne au-dessus de la rivière Tara.

  Continuation pour retrouver Zabljak et en particulier votre logement à Nadgora, dans un endroit idyllique du parc national.

Petit déjeuner	Chez l'habitant
Hébergement	Maison d'hôtes à Nadgora

Jour 7. Le lac noir Durmitor

Žabljak

- Découverte du **parc national de Durmitor** et du **Lac Noir** à plus de 1400m d'altitude.

  D'une superficie de 39 000 hectares Durmitor est une zone inscrite sur la liste du patrimoine mondial naturel et culturel de l'UNESCO depuis 1980. Vous y retrouverez de nombreux sommets culminants à plus de 2000 mètres, recouverts de vastes pans de forêt d'épineux, de grottes mais aussi de nombreux lacs. Vous pourriez effectuer une balade autour du Lac Noir ou montez en voiture jusqu'à **Momčilov Grad** pour admirer la vue sur l'ensemble de Žabljak et ses chaines de montagnes. Pour retrouver la plus belle vue sur le canyon de Tara, nous vous conseillons le point de vue Curevac (25 minutes de randonnée pour y accéder)

  Possibilité d'organiser la randonnée avec le guide des montagnes.

Petit déjeuner	Maison d'hôtes à Nadgora
Hébergement	Maison d'hôtes à Nadgora

Jour 8. Monastère Ostrog, Godinje

Žabljak
95km - 1h 50m
Monastere Ostrog
75km - 1h 45m
Godinje

- Départ après le petit déjeuner en direction du **Monastere d'Ostrog**, en passant par Savnik et Niksic.

  Le monastère est le lieu religieux le plus important du Monténégro, construit en 1665. Il est dédié à Saint Basile d'Ostrog (Sveti Vasilije Ostroški), qui a été enterré ici, et dont les reliques sont considérées comme guérissant miraculeusement. Même s'il s'agit d'un monastère orthodoxe, le lieu est visité par les croyants de toutes les religions.

- En fin de journée arrivée à **Godinje**, Le petit village qui se trouve dans un lieu merveilleux à proximité du plus grand lac des Balkans, le lac de Skadar et le parc national de Skadar. C'est ici qu'ont trouvent les restes de l'ancienne demeure de la deuxième famille dynastique des Balsic du XIV siècle. Autour du lac de Skadar, s'est développé le cépage autochtone du pays, Vranac, très connu dans les Balkans.

Petit déjeuner	Maison d'hôte à Nadgora
Hébergement	Chez l'habitant

Jour 9. Le lac Skadar

Godinje
5km - 10m
Virpazar
5km - 10m
Godinje

- Prenez la route pour retrouver le petit **village de pêcheur Virpazar** situe au bord du **Lac de Skadar** qui est le plus grand sur les Balkans. Profitez de faire une balade en bateaux en admirant les oiseaux, la nature et les ilots Ce lac est une véritable réserve d'oiseaux migrateurs. Cette étendue d'eau est classée comme le plus grand lieu de migration d'oiseaux en Europe. Cette merveille naturelle fait partie d'un Parc National de 44 000 hectares dont les marais, d'une grande rareté, sont inscrits sur la liste Ramsar.

  Le lac de Skadar et un lieux connut pour les oiseaux migrateur et egalement il est riche un poissons. Le lac de Skadar est incrit dans la liste internationale Ramsar qui recense tous les lieux humides et marecageux dans le monde.

Petit déjeuner	Chez l'habitant
Hébergement	Chez l'habitant

Jour 10. Départ

Godinje
27km - 30m
Aéroport de Podgorica

- Petit déjeuner check-out.

  Restitution de la voiture de location à l'aéroport de Tivat ou Podgorica.

Petit déjeuner	Chez l'habitant

Carte itinéraire

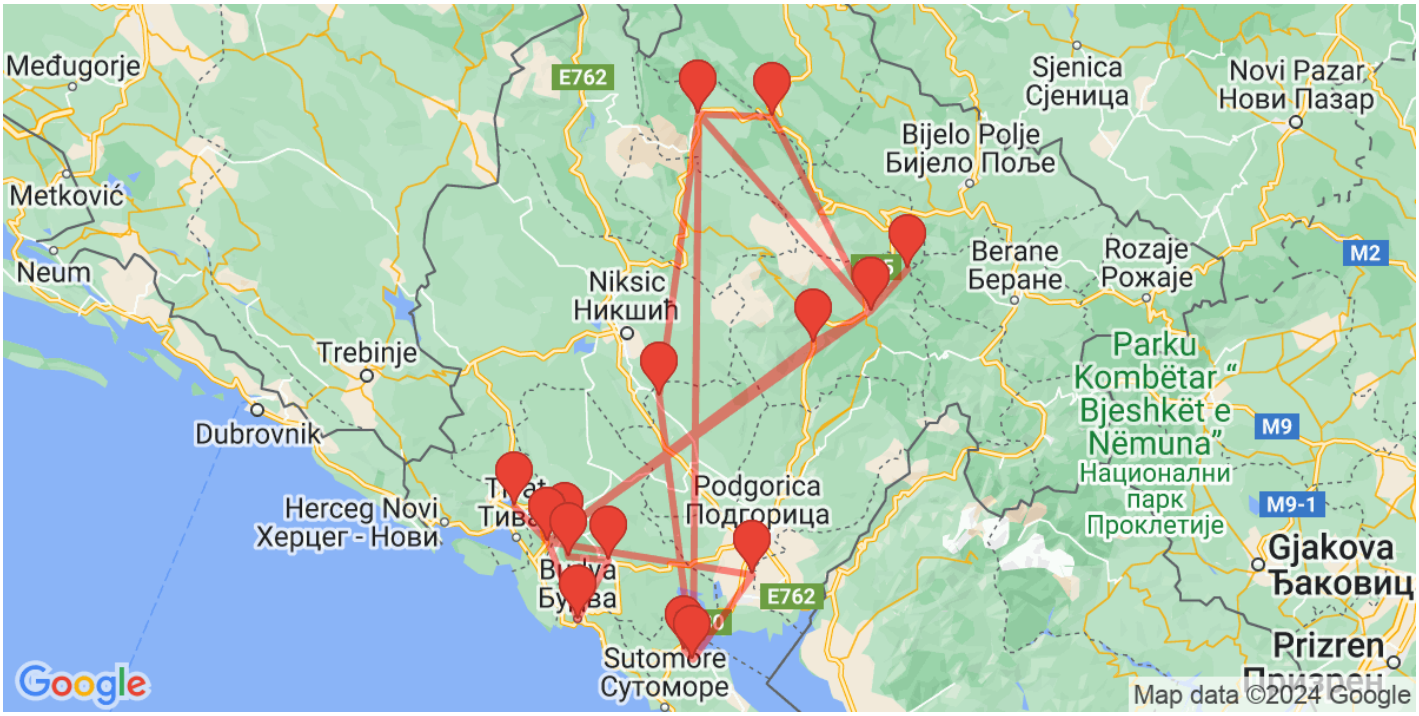

Tarif par personne pour un circuit privatisé

Avril - Mai 2021

2021/04/01 - 2021/05/31

2-2
580 EUR

Juin - Aout 2021

2021/06/01 - 2021/08/31

2-2
710 EUR

Septembre 2021

2021/09/01 - 2021/09/30

2-2
595 EUR

En option, avec une correction du prix :

- Organisation des visites guidée avec un guide francophone
- Organisation de la randonnée à Durmitor et a Biogradska Gora
- Organisation des balades en bateaux sur le lac de Skadar et dans les Bouches de Kotor
- Organisation des balades en bateaux sur le lac de Skadar et dans les Bouches de Kotor

Inclus

- 3 nuits à Kotor pension 3-4* en base nuitée petit déjeuner
- 2 nuits à Kolasin, bungalow en base nuitée petit déjeuner
- 2 Nuits à Zabljak, bungalow en base nuitée petit déjeuner
- 2 nuits à Godinje, chez l'habitant en base nuitée petit déjeuner
- Location de voiture cat. B (Toyota Yaris ou similaire) pour 10 jours avec prise et restitution à l'aéroport de Tivat ou Podgorica
- Taxe de séjour

Non inclus

- Vols internationaux
- Entrées des sites et musées
- Les taxes des Parcs Nationaux
- Repas et boissons
- GPS
- Assurances complémentaires

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Passeport

Passeport en cours de validité, valable 6 mois après la date de retour, pour les ressortissants français, belges ou suisses. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Visa

Le visa est obligatoire pour les ressortissants français, belges et suisses (1 entrée, 60 euros pour les Français et les Belges, 90 francs pour les Suisses). Les citoyens Canadiens sont eux exemptés de Visa. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Dossier de demande pour les Français (dépôt direct à l'ambassade) :

- passeport + copie de la page d'identité,
- un formulaire de demande complété,
- une photo d'identité,
- une copie d'attestation d'assurance rapatriement,
- copie des billets avion ou train
- attestation de voyage (agence).

Le règlement se fait par chèque uniquement. Délai d'obtention annoncé : 6 jours ouvrés.

Pour les Français, la demande par correspondance est n'est désormais PLUS possible. Pour toute demande par courrier, demander à votre agent afin qu'il vous propose les services de notre partenaire Action Visas

Adresse du consulat de Mongolie 5, avenue Robert Schuman 92100 Boulogne-Billancourt

Pièces :

- formulaire de demande de visa dûment rempli (avec photo d'identité collée sur le formulaire), téléchargeable sur le site de l'ambassade : http://www.ambassademongolie.fr/service-consulaire/visas/ ;
- passeport original (aux conditions indiquées à la rubrique « passeport ») et comprenant 3 pages vierges, dont 2 face à face ;
- copie de l'attestation d'assurance rapatriement ;
- justificatif de voyage (billet d'avion et attestation d'agence) ;
- chèque de règlement du visa de 60 Euro à l'ordre de l'Ambassade de Mongolie ;
- en cas de retour par la poste, une enveloppe à l'adresse du demandeur, avec formulaire de recommandé avec avis de réception, accompagnée d'un chèque d'un montant de 30 euros par passeport. Pour l'envoi de la demande, une seule enveloppe suffit pour plusieurs demandes et passeports.

L'agence Horseback Mongolia a développé un **partenariat avec la société Action Visa pour vous aider dans vos démarches**, et dispose de **tarifs préférentiels** (30 Euro de frais de dossier / visa + 10 Euro pour le renvoie de vos passeport à votre domicile). Nous contacter pour bénéficier de ce tarif.

NB : Un tiers peut déposer et retirer un dossier de demande de visa à l'ambassade, avec une lettre de recommandation du demandeur.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.